



**VINGTIÈME RÉUNION DU GROUPE RÉGIONAL AFI DE PLANIFICATION ET
DE MISE EN ŒUVRE (APIRG/20)**
(Yamoussoukro, Côte d'Ivoire, 30 novembre - 2 décembre 2015)

NOTES EXPLICATIVES SUR LES POINTS DE L'ORDRE DU JOUR

- Point 1 de l'ordre du jour Suivi des conclusions et décisions des réunions APIRG/19 et Extraordinaire d'APIRG
- Sous ce point de l'ordre du jour, la réunion examinera la suite donnée par l'OACI, les Etats et les organisations aux conclusions d'APIRG/19 et de la réunion extraordinaire d'APIRG.
- Point 2 de l'ordre du jour Cadre de performance pour la planification et la mise en œuvre au niveau de la région
- Sous ce point de l'ordre du jour, la réunion examinera les rapports des dernières réunions des sous-groupes d'APIRG, en mettant l'accent sur l'état de mise en œuvre de leurs programmes de travail, et la relation entre les activités et les tâches restantes et les modules des mises à niveau par blocs du système de l'aviation civile (ASBU) et les objectifs de performance régionaux.
- La réunion examinera aussi d'autres questions pertinentes relatives à la navigation aérienne
- Point 3 de l'ordre du jour Adoption du nouveau Plan AFI de navigation aérienne électronique (eANP)
- Sous ce point de l'ordre du jour, la réunion examinera et adoptera les Volumes I, II and III du nouveau Plan de navigation aérienne électronique (eANP) pour la Région Afrique-Océan indien.
- Point 4 de l'ordre du jour Restructuration de l'APIRG
- Sous ce point de l'ordre du jour, les nouvelles structures de l'APIRG et de ses groupes auxiliaires seront présentées à la réunion, ainsi que les amendements subséquents au Manuel des Procédures du Groupe.
- Par la suite, la réunion devra alors en établir la composition et élire les principaux responsables.
- La réunion devra également identifier les projets prioritaires en se fondant sur les propositions émanant des sous-groupes et des parties prenantes, ainsi que les questions relatives à la mise en œuvre de ces projets par les Etats et les groupes de coordination de la mise en œuvre (ICG).

Pièce jointe A2
Notes explicatives sur l'ordre du jour provisoire

Point 5 de
l'ordre du jour

Termes de référence et Programme de travail futur de l'APIRG
Sous ce point de l'ordre du jour, la réunion examinera les termes de référence et les programmes de travail futurs du Groupe et de ses organes auxiliaires

Point 6 de
l'ordre du jour

Questions diverses
Sous ce point de l'ordre du jour, la réunion examinera d'autres questions susceptibles d'être identifiées par les Etats, organisations internationales ou le Secrétariat, qui n'auront pas pu être couvertes par les points précédents de l'ordre du jour.

Point 7 de
l'ordre du jour

Lieu et date de la prochaine réunion de l'APIRG
Sous ce point de l'ordre du jour, l'APIRG examinera les options pour le lieu et les dates de sa prochaine réunion.

---000---